L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1887.

Toute la vie.

Du plus loin qu'il me souvienne, je l'ai toujours vu à son échoppe, au coin de la place de mon village, le savetier Martin ; je l'ai toujours vu là, un soulier solidement pris entre ses genoux, rapprochant ses deux poings énergiquement fermés, écartant les coudes et tirant l'alène avec la régularité du gros balancier de cuivre, qui, derrière lui, dans l'horloge à gaine, fait tac, tac, tac et lui raconte l'éternelle monotonie des choses.

***

Tac, tac de gauche à droite, le balancier va, les coudes s'écartent, les poings se rapprochent. Pan, pan ! le marteau tape ; la besogne avance et ne finit jamais. Après un soulier, un autre. Les hommes marchent, les souliers s'usent. Pan, pan ! de bas en haut, tac, tac, de droite à gauche !... Toute la vie, Martin, tu tireras l'alène et tu frapperas du marteau, assis sur ta chaise basse, dans ta boutique étroite, dans un coin de la place de mon village, devant l'église d'où sortent, tous les dimanches, des chants monotones comme l'éternité dont ils parlent, comme l'enfer et le paradis, comme notre vie mortelle qui va, tac, tac de droite à gauche, de la crainte à l'espérance, toujours, toujours !

***

Les arbres de la place sont verts au printemps et l'été ; en automne, leurs feuilles tombent ; l'hiver, les arbres sont dépouillés. Tac, tac, toute ta vie, Martin, tu tireras l'alène, tu frapperas du marteau ; les souliers s'usent, les hommes marchent. La besogne qui toujours avance n'est jamais finie.

En été viennent les cigales ; il y en a par milliers dans les hautes branches des platanes, dans les hautes branches qui doucement remuent, de droite à gauche, toujours.

Sur les troncs des arbres et par terre, l'ombre est criblée de petits ronds lumineux qui bougent, de gauche à droite, du nord au sud, de l'est à l'ouest, selon le vent, toujours, toujours ; et les cigales de l'été bruissent, prolongeant les saccades de leur chant qui, toujours le même, s'élève et descend comme s'il s'éloignait après s'être rapproché. La besogne n'est jamais finie.

L'août s'en va, emportant les cigales. L'eau des collines descend dans la plaine inondée. Les grenouilles par myriades, autour du village, font une clameur soutenue, immense, un tapage si régulier qu'on dort au milieu par habitude, sans plus l'entendre, et que, s'il venait à se taire, on se réveillerait brusquement, cherchant ce qui se passe d'insolite, car on s'accoutume à tout. Voyez le père Martin qui, toute la vie, frappe du marteau et tire l'alène, toujours, toujours.

***

Il y a, sur la place, une fontaine.

Du milieu d'un bassin rond s'élève une colonnette qui porte une vasque d'où l'eau, par quatre becs, tombe, tombe dans l'eau du bassin, sans cesse, avec un bruit gai, mais toujours gai, sans variation, sans changement, gai d'une gaîté sans âme, que rien n'émeut ; si monotone dans sa gaîté qu'on s'attriste à songer que rien ne peut émouvoir au cœur chose, ni le départ des morts qui sous le drap noir, traversent la place de mon village pour aller au cimetière, ni l'arrivée des nouveaux nés qu'on va baptiser à l'église.

C'est une horloge aussi, la fontaine aux quatre becs ; elle semble indiquer les quatre saisons ; elle désigne le nord, le midi, le couchant et le levant. Elle bruit sans fin, comme bruissent les feuilles, comme les grenouilles et les cigales, comme les chants de l'église, comme le balancier, comme le marteau de père Martin. Pan, pan ! Les souliers s'usent, les hommes marchent. La besogne, qui toujours avance, n'est jamais finie.

***

Le père Martin a une femme, une femme de bon conseil, une brave femme qui économise. Le père Martin, le dimanche même, travaille, sans souci du curé. "Si je ne travaillais pas, monsieur le curé, je me griserais peut-être le dimanche !" On ne l'a jamais vu gris, le père Martin. Il boit de l'eau. Il économise, toujours ; et sa femme, qui l'aime, est contente. Elle ne l'a jamais vu gris.

***

A quoi rêve le père Martin tout en tirant l'alène, tout en frappant du marteau ? C'est une chose étrange. Il veut quitter l'échoppe. Il songe à la quitter.

De la place, les passants qui le regardent trouvent l'échoppe jolie, car la porte vitrée aussi large que la boutique, est encadrée de verdure, et, là-dedans, sous les vitres, au milieu de son cadre de fleurs, le père Martin a l'air d'un portrait vivant, d'un fameux portrait, ma foi ! d'un de ces portraits de maîtres, où le peintre a mis tant d'expression, tant de vérité, qu'on y devine toute la vie du personnage, ses habitudes d'esprit, sa pensée, toute sa vie, toute.

Toujours le même, comme un portrait vivant, le père Martin vieillit en tirant l'alène. De temps en temps, à intervalles réguliers, il relève le nez, jette un coup d'œil sur la place où la fontaine conte, où les hommes marchent. "Bonjour père Martin !" "Bonjour, bonjour !" On passe, on s'éloigne.... on repassera.

***

A quoi rêve Martin ? A quitter l'échoppe. Il en a assez. Il se sent vieillir. Et c'est précisément parce qu'il a assez de l'échoppe qu'il y reste, qu'il n'en bouge pas, qu'on l'y voit au travail si tôt, le matin, et si tard le soir ; frappant du marteau ! Martin travaille pour ne plus travailler. Il a ses projets, Martin. Il économise. Pan, pan ! Toute une vie, il besognera, pour avoir, à la fin, quelques jours sans travail, les derniers, jours heureux où il changera de logis ! on il ne dira plus : "Entrez ! entrez ! nous allons causer !" ou bien "C'est six francs sans marchander !" ou bien : "Bonjour, bonjour !" à tous les souliers qui passent ! Alors, il aura un jardin, un jardin à lui, qu'il arrosera, qu'il bêchera, devant une maisonnette à lui, qu'il fera bâtir. Il a choisi déjà, dans sa pensée, l'emplacement de sa maisonnette ; elle sera à l'un des bouts du village, un peu loin de la grand'route où les hommes marchent, où les souliers s'usent. Il en a assez, le père Martin, de tirer l'alène et de frapper du marteau.

***

Et il sourit, le brave Martin, parce qu'il travaille et qu'il espère. Il est honnête, et l'on vient chez lui de bien loin. Il entasse de jolis écus, dans de vieilles bottes suspendues au plafond de son grenier. Tape, marteau ; coule, fontaine ; les petits ruisseaux, eh ! eh ! eh ! font, dit-on, les grandes rivières ; petit à petit, pan, pan, pan, l'oiseau fait son nid.... Eh, eh, eh ! Et maintenant il arrive qu'en passant devant l'échoppe on entend rire le père Martin. Il rit tout seul, à son joli rêve, à son jardinet, à sa maisonnette, construite où il sait bien : à l'un des bouts du village, un peu loin, oui, un peu loin de la grand'route, où les hommes marchent, où les souliers s'usent.

***

—" Holà ! père Martin ! nous avons donc pris un aide ! "

—" Ma foi, oui, comme vous voyez ! "

Ils sont deux maintenant dans l'échoppe, à tirer l'alène, un vieux et un jeune, à tirer l'alène et à frapper du marteau, à dire : "Bonjour !" aux passants, à répondre aux pratiques. Ils sont deux dans le cadre de verdure, qui apparaissent aux passants—comme un tableau du travail monotone, du travail éternel.

Il y a un vieux et il y a un jeune. Le jeune apprenti est vigoureux. Le père Martin a vieilli. Sa femme au fond de la boutique,—sourit.

***

—" Un aide, père Martin ! C'est déjà bien du changement, dans votre vie ! "

—" Du changement ! oh ! si peu ! Il y avait trop de pratiques ! "

—" Tant mieux, père Martin ! trop de travail enrichit ! "

Et il sourit aussi, comme sa femme.

Du changement ? il ne comprend pas. Non, elle n'est point changée, son existence, voilà bien la place, l'église et la fontaine, les mêmes choses, les mêmes bruits, les mêmes paroles. Des morts qui passent, sous le drap noir ; des enfants que l'on va baptiser. Les hommes marchent, les souliers s'usent. Tac ! tac ! pan, pan ! mais cela va finir. La maison va se construire. Elle se construit, elle monte. Voici déjà tout le premier étage.... On en parle dans le pays ! La maison du père Martin !.... Elle masquera la vue de la plaine à la maison du notaire, qui n'est pas content. Encore quelques jours, brave homme, et à force de besogner, tu auras gagné le jour du repos ! Besogne ! besogne ! Elle chante clair, la fontaine ! Demain tu ne l'entendras plus. Le bruit de ton marteau semble sonner la joie.

La maison neuve a deux étages. Les maçons sur les toits, contre la cheminée blanche, ont arboré le drapeau, orné d'un bouquet de laurier rose ! Ton rêve est réalisé ! Ta maison est debout. Ton drapeau flotte, ma foi ! comme celui de la mairie aux jours des fêtes ! Allons, Martin ! paie aux maçons bouteille ! Choisis dimanche, et qu'on baptise la maison !... Tu ne tireras plus l'alène et tu peux poser ton marteau !

***

—" Je ne tirerai plus l'alène, et je peux poser mon marteau !...." Tant on a bu et rebu à la santé du père Martin, qu'il s'est grisé, tout à fait grisé. Il est bon, le petit vin blanc dont jamais Martin n'avait bu ! Ce n'est pas l'eau de la fontaine ! Voici le premier dimanche de Martin, et c'est la première fois qu'un dimanche il n'entend pas sortir de l'église le bourdonnement régulier des psaumes, monotones comme la vie éternelle dont ils nous parlent !

C'est donc, cette fois, un vrai dimanche, le dimanche du repos. Tout va changer, dans la vie de Martin. Et gaîment, il tapote sur l'épaule de l'apprenti. Eh ! eh, eh ! Tous deux ils sont gris et tous deux se regardent d'un air hébété, en se disant des choses si plaisantes qu'on rit d'eux ! on les excite ! La femme de Martin accourt.... Comment ! pourquoi la fête s'est-elle achevée en bataille ?

***

La fête s'est achevée en bataille. Aussi comment s'est-il grisé ? Pourquoi a-t-il grisé le petit apprenti ? On ne les aurait pas plaisantés tous les deux sur le compte de sa femme à lui, le pauvre Martin ! à son âge ! Il n'aurait pas été furieux ! Et le voilà, dans la vieille maison qu'il habite, la vieille, pas la sienne, pas la neuve !, demeuré seul avec sa femme et son apprenti, il n'aurait pas vu rouge, et, d'un coup de tranchet, blessé au bras le jeune homme !.... Mais c'était son premier dimanche. Il enrageait, et pour toujours, de vie et d'habitude ; il a voulu être une fête, la fête de sa vie, la seule, l'unique, et qu'on lui dise : "Oh ! Martin, ce coquin, a bien fait ses choses !" Et alors il est rentré gris,—il les a battus, tous les deux ! il se sont défendus ; il y a eu des coups, des cris et du sang ! Et elle n'est pas gaie, cette histoire, mais elle est vraie, hélas ! pour le malheur du pauvre bonhomme ! il a, dans l'accès fou de sa colère d'ivresse, une lampe à la main, mis le feu aux rideaux de son lit, aux rideaux des fenêtres, criant bien fort : "Que tout brûle !...." Il en avait assez de cette vie de travail où le seul jour de fête qu'il ait voulu se donner s'est changé en jour de malheur !....

Et devant la maison en flammes, pendant qu'on panse l'apprenti et que l'on console la femme, Martin pleure, pleure ! Martin pleure comme un enfant.

***

La maison neuve n'est plus à lui. La moitié de l'argent empilé dans les bottes a payé l'incendie, qui a été grave. Pourtant l'échoppe n'a pas souffert. La verdure, depuis ce jour, a poussé. Il y a deux ans, à échoppe ; et l'horloge, au fond de l'échoppe, fait tac, tac, comme si rien ne s'était passé.

Sur la place, les arbres tour à tour sont verts, ou jaunissants ou tout dépouillés. La fontaine aux quatre becs coule, coule, coule avec son bruit gai, d'une gaîté triste parce qu'elle n'a point d'âme, et qu'elle laisse indifféremment passer les morts et les nouveaux nés. Enterrements, mariages, baptêmes, sur la place de l'église de mon village, cela se voit tous les jours. Le chœur de grenouilles fait la nuit un grand tapage qui ne déplait pas à ceux qui ont coutume de l'entendre, lesquels se réveilleraient brusquement, si ce bruit venait à se taire. En été, les cigales saccadées bruissent dans les hautes branches des platanes remués, sous lesquels l'ombre est criblée de ronds lumineux qui eux aussi s'agitent selon le vent, comme nos âmes qui toujours vont de l'espérance à la crainte, toujours, toujours ! tac, tac, pan, pan ! le temps coule, le marteau frappe ; les hommes marchent, les souliers s'usent.... "Bonjour ! bonjour ! père Martin !...."

***

Il est là, le père Martin, seul comme autrefois, seul sans apprenti. Sa femme ne sourit plus. Elle vieillit, vieillit, se parchemine et se voûte. Elle fait la soupe et coud les habits. Son mari tire l'alène. Il ne demande plus rien, ni maison, ni jardinet. Pourtant, parfois, comme en un rêve, il se répète : " Oh ! si j'avais un jour, si, avant de mourir, j'avais une maisonnette ! Un petit jardin ! "—Mais au fond, il en a assez de la vie, de cette vie où les fêtes tournent en jours de malheur !

Il vit par habitude, parce que c'est comme ça. "

***

Dans son cadre de verdure où le printemps met çà et là des fleurs rouges comme du sang, il a l'air d'un portrait de maître, où le peintre a su, par la ligne et par la couleur, raconter toute la vie d'un homme, toute la vie.

***

Au loin, coupant la plaine, des trains de chemins de fer sifflent, à deux lieues du village. Ils courent sur des rails qui vont d'un bout du monde à l'autre, ou qui plutôt entourent la terre comme un cercle une barrique ; mais Martin est toujours là, assis sur sa chaise basse, dans son échoppe étroite.

Sur la mer courent les navires qui, eux aussi, avec leur sillage, font un cercle à la terre. Martin est toujours là, tirant l'alène, frappant du marteau dans son échoppe étroite.

Il y a beaucoup de routes sur la terre, beaucoup de chemins, et les souliers ne se peuvent compter. Les hommes marchent, les souliers s'usent. Martin ne bougera pas.

Pan ! pan ! enfonce tes clous étoilés qui reluisent sous les larges semelles des souliers de nos paysans. Tu as enfoncé, dans du cuir, autant de clous, compère, qu'il y a d'étoiles au ciel ! Pan ! pan ! Le marteau frappe ! pan ! pan ! pan ! toujours, toujours.

Les conscrits quittent le village, soldats ou matelots, les gros propriétaires aussi,—et les uns et les autres vont bien loin sur les navires, dans les wagons, beaucoup font le tour du monde, mais, quand ils reviennent dans mon village, après les longues absences, ils revoient toujours le savetier Martin, un soulier solidement pris entre ses genoux serrés rapprochant ses deux poings énergiquement fermés, écartant les coudes et tirant l'alène avec la régularité du gros balancier de cuivre qui, dans l'horloge à gaine, en forme de cercueil, droite derrière lui,—accompagnant de son "tac, tac, tac" le bruit du marteau qui cloue les semelles comme on clouera un jour le cercueil de Martin,—lui raconte l'éternelle monotonie des choses, que personne ne comprend !

***

Il est là le père Martin, seul comme autrefois, seul sans apprenti, dans son échoppe étroite.

Il recommence.

JEAN AICARD.

(Dans le *Figaro*.)

ROSITA.

SOUVENIR.

J'ai été, pendant une année, l'ami intime d'un homme célèbre dont le bruit de la renommée ne pouvait être contesté par personne, car il l'avait conquise à coups de canon, quoiqu'il fût des plus pacifiques.

Sans avoir aucun grade, il avait commandé une armée victorieuse chaque soir, dans Paris, au Jardin Turc, où elle exécutait des morceaux d'ensemble d'un choix heureux et les valses que composait son chef... d'orchestre.

Il s'appelait Jullien.

C'était un très beau garçon à la chevelure noire, aux grands yeux rêveurs, avec des éclairs troublants dans la prunelle, le teint mat, le nez droit, la moustache en croc, portant les favoris à l'anglaise, et dont l'ensemble de la physionomie était empreint d'une amabilité rare.

Le premier, il avait eu l'idée de créer un orchestre monstre où il avait accentué les coups de grosse caisse par des détonations d'armes à feu. Mais des difficultés et surveillées entre Jullien et l'autorité le Jardin Turc dut fermer ses portes et Jullien quitter Paris.

Il alla à Londres, puis en Amérique, importer ses valses mélodiques, qui furent très goûtées par les Anglais et les Yankees.

Mais, en quittant Paris, Jullien y laissait deux réputations :

Celle de chef d'orchestre comme on n'en avait jamais vu, et celle de compositeur applaudi.

De toutes ses compositions, une valse, intitulée *Rosita*, était la préférée et, pour la fouler, Jullien devait être encore longtemps l'auteur de *Rosita*.

Jullien devait réussir plus encore en Amérique qu'à Paris ; cet excentrique au pays des excentricités se trouvait dans son élément.

Un jour, à Philadelphie ou à Boston, on put lire sur une immense affiche annonçant un concert monstre, avec artillerie, donné par le célèbre Jullien, cette note abracadabrante :

M. Jullien, pour diriger l'orchestre, portera une chemise représentant la chute du Niagara !

Du coup Jullien conquit le titre de citoyen des Etats-Unis, dont il était très fier, car il adorait toutes les réclames.

La recherche du prestige était sa préoccupation constante, et il tâchait surtout de l'exercer sur les musiciens de son orchestre.

Un jour qu'il m'avait invité—audi teur unique—à une répétition, au Cirque d'Hiver, d'un concert qui n'eut jamais lieu, hélas ! lorsque j'entrai, tous les musiciens étaient à leur poste.

Seul, Jullien manquait encore.

Au bout d'un quart d'heure, il parut en costume de soirée, frisé, pommadé de frais, comme il se fût rendu dans un bal, son bâton de chef d'orchestre dans une main et un claque dans l'autre.

Il salua gravement les musiciens et gagna son pupitre, suivi par un domestique qui portait deux petites corbeilles dont l'une était vide et l'autre contenait six paires de gants de paille.

Gravement et comme s'il eût été seul sur la vaste estrade où les rangs des exécutants s'étageaient en demi cercle autour de lui, Jullien déposa son bâton sur le pupitre, prit une paire de gants dans la corbeille de droite, les découpla ostensiblement pour qu'on vît bien qu'ils étaient neufs et les mit.

Puis, cela fait, reprit son bâton et d'un air inspiré, ayant donné le signal, conduisit le premier morceau.

Lorsqu'il fut terminé, j'applaudis, et Jullien s'inclina, comme s'il remerciait de ses bravos une salle entière.

Puis, il lâcha de nouveau son bâton, ôta ses gants et, après les avoir jetés dans la corbeille de gauche, en mit une autre paire prise dans celle de droite.

Six fois, il recommença ce manège avec un sérieux imperturbable.

Vers la fin du dernier morceau, il l'interrompit brusquement et se tournant, vers la gauche après un passage fort bruyant où tous les instruments avaient donné à la fois :

—Monsieur le troisième violon, dit-il, il me semble que vous venez de donner un *la bemol*, mesure douze de la reprise !

—En effet, mais il est indiqué sur ma partie, monsieur.

—C'est une faute, il faut un *la dièze*. Recommençons, messieurs.

L'orchestre entier obéit avec un respect marqué : l'incident avait porté.

Une demi-heure après je quittais le Cirque avec Jullien.

—Je crois les avoir conquis, me dit-il.

—Et mon *la dièze*, que dites-vous de mon *la dièze* ?

—De première force, comment avez-vous pu entendre ?....

—Naïf, interrompit-il en riant, je savais que la faute existait. Mais il ne suffit pas d'être fort, il faut le paraître.

Huit jours s'étaient écoulés depuis cette première répétition, lorsque, la veille de la Mi-Carême, je dînais en tête-à-tête avec Jullien, chez lui, rue Duphot.

Jullien me parla de ses futurs concerts, faisant des châteaux en Espagne sur leurs résultats certains, supputant la vogue de ses compositions nouvelles et celle, non moins grande, qu'il allait redonner à sa valse favorite, sa chère *Rosita*.

—On l'a jouée depuis mon départ, mais pas comme moi ; ce sera une révélation.

—Vous êtes un grand homme, cher ami.

—Plus encore que vous ne le croyez peut être, me dit-il brusquement d'un air farouche.

Et quoique nous fussions seuls, et que la bonne qui nous servait se fût hâtée de disparaître après avoir mis le café et les liqueurs sur la table, Jullien alla fermer la porte au verrou et revenant à moi :

—Vous êtes mon meilleur ami, me dit-il en baissant la voix, j'en suis sûr et vais vous le prouver en vous confiant un secret terrible.

—Gardez-vous en bien, lui dis-je ; s'il est terrible, je n'en veux pas de votre secret qui, par sa qualité, est de ceux qui ne se doivent confier à personne.

—Je vous répète que c'est une preuve de confiance illimitée et de haute estime que je veux vous donner ; la refuser serait me faire injure.

Et sans attendre ma réponse, posant le pied sur une chaise, il releva son pantalon et son caleçon à la moitié du tibia, et me montrant une grosse veine bleue, dont son mollet était marbré :

—Qu'est-ce que c'est que cela ? me demanda-t-il.

—Ça, repris-je, c'est une varice.

—Ignorant ! s'écria-t-il en me saisissant le bras, c'est le signe des papes ! Maintenant vous avez mon secret, sur votre vie, ne me trahissez pas.

J'avais fort envie de rire, mais l'air exalté de Jullien m'en empêcha.

—Je vous promets de le garder, lui dis-je.

—J'y compte.

Il baissa son pantalon et m'offrit un cigare.

—Me prend-il pour un des musiciens ? me demandai-je ; passe encore pour le *la dièze*, mais le signe des papes.... il me gâte.

Et afin de lui prouver que je ne prenais pas au sérieux les paroles incohérentes qu'il m'avait adressées :

—Lorsque vous serez à Rome, vous ferez exécuter *Rosita* à Saint-Pierre ce dont toute la chrétienté vous saura un gré infini.

—Je vous crois. Ah ! *Rosita*, quel chef-d'œuvre !

—Jouez-moi votre valse, lui dis-je pour changer de conversation, car tout en étant persuadé que Jullien avait plaisanté dans un but que je ne m'expliquais pas, j'éprouvais une sorte de contrainte invincible, ressemblant à une vague inquiétude.

—Une autre fois ; sortons, car j'ai besoin d'air, me répondit-il.

Je le trouvai le lendemain, en arrivant chez lui où il m'avait donné rendez-vous à dix heures, en caleçon, bras de chemise et foulard sur la tête.

—Comment, vous n'êtes pas prêt ! lui dis-je.

Il me regarda d'un air singulier et se mit à rire, me parla de ses concerts, puis d'un rêve, dans lequel l'Harmonie elle-même le couronnait dans un triomphe que lui faisait un troupe immense d'enthousiastes qui l'acclamaient et saluaient son passage par des salves d'artillerie.

—Heureux augure, mon cher Jullien ; nous irons voir les masques.

—Les masques ! répéta-t-il.

Et s'avançant vers moi :

—Ecoute, me dit-il, j'ai réfléchi ; depuis hier, tu as mon secret et tu me trahiras.

J'allais protester.

—Ne dis pas non. Tu es jeune, tu dois aimer. Quel est l'amoureux qui ne se confie pas à celle qu'il adore ? Tu diras mon secret à une femme, autant le confier à la Renommée elle-même. Conviens en ; mais cela ne peut être, et tu vas mourir pour que mon secret meure avec toi.

Pour la première fois il me tutoyait et avait prononcé ces paroles menaçantes d'un ton amical qui contrastait étrangement avec elles.

—C'est cela, repris-je, nous mourrons ensemble, mais de rire ; un jour de Mi-Carême, c'est indiqué.

Sans me répondre, il alla à sa porte, la ferma à double tour, mit la clef dans sa poche, revint à son lit, prit un revolver dans le tiroir de sa table de nuit et s'avança vers moi, se mettant entre la porte et moi.

—Fais ta prière, tu n'as que le temps.

—La plaisanterie est très drôle, mais hâtez-vous.

—La plaisanterie, répéta-t-il, regardez-moi donc et vous verrez si je plaisante ; mon pauvre ami, ce n'est pas moi qui vais te tuer, c'est la fatalité !

Et ses yeux troublés me lancèrent un regard que je n'oublierai jamais.

—Jullien !

—Fais ta prière, répéta-t-il en braquant un revolver sur moi.

—Je suis perdu, me dis-je, et j'éprouvai le plus terrible effroi de ma vie.

Un monde de pensées me traversa le cerveau.

Je comprenais que Jullien n'avait pas sa raison.

L'attendrir était impossible, allais-je donc mourir ainsi qu'il m'en menaçait ?

—Eh bien ? reprit-il impérieusement.

—Dans un instant.

—Fais vite, car il faut en finir.

Une idée m'était venue, la bruit d'herbe du noyé.

—J'y consens, repris-je, mais puisque je dois mourir pour vous....

—Pour le bonheur et le salut de toute la chrétienté, interrompit-il.

—Avant de me sacrifier, jouez-moi *Rosita*. Ah ! je vous en supplie, mon ami, ne me refusez pas.

Son visage perdit l'expression terrible qui m'avait fait trembler.

—Soit ! dit-il, tu la chanteras aux anges.

—Je vous le promets.

Il s'assit au piano, mit le revolver dans sa poche et commença à jouer sa valse.

—Ah ! que c'est beau, que c'est beau ! m'écriai-je, en gagnant la porte.

Et tandis qu'excité par mes éloges, Jullien poursuivait l'exécution de sa composition favorite, je l'ouvris et m'enfuis dans l'escalier.

—Misérable ! me cria-t-il.

Deux coups de feu se firent entendre.

—M. Jullien est fou, dis-je au concierge, qui sortait de sa loge au moment où je passais en courant devant lui. Méfiez-vous !

Deux heures après, attablé au café Riche, j'étais remis de ma vive émotion et ne songeais plus qu'à suivre d'un regard curieux, le défilé des masques beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui lorsque j'aperçus au milieu des voitures des blanchisseuses déguisées qui défilaient sur le boulevard, debout sur les coussins de la banquette de derrière d'une grande calèche de chez Brion, un homme en toilette de soirée qui jouait du picolo.

C'était Jullien !

On l'arrêta à la tombée de la nuit au pied de la colonne Vendôme, où il invoquait le héros d'Austerlitz.

Le lendemain, il fut conduit chez le docteur Blanche.

Huit jours après, il était mort.

Pauvre Jullien !

LEOPOLD STAPLEAUX.

(Dans la *Liberté*.)

Pensées et maximes.

Nous nous perdons autant par nos propres flatteries que par celles des autres.

SÉNÈQUE.

Il existe des natures problématiques qui ne sont jamais à la hauteur de leur position et n'en sont jamais satisfaites. De là cette lutte intérieure dans laquelle leur vie se consume sans leur permettre aucune jouissance.

GŒTHE.

L'ingratitude, fille de l'intérêt et de la vanité, est le vice des petites âmes.

CONDORCET.

Les hommes d'une imagination forte parlent avec une une autorité despotique ; les ignorants et les faibles écoutent avec une admiration servile ; les bons esprits examinent.

VOLTAIRE.

Les haines sont si longues et si opiniâtres, que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation.

LA BRUYÈRE.

La faiblesse aime les partis mitoyens, qui cependant offrent toujours le plus de périls.

DE SÉGUR.

Prenez garde quand vous vous sentez élevé par votre sagesse, votre raison individuelle, au-dessus de tout ce que les hommes estiment et recherchent avec tant d'ardeur, prenez garde de vous enivrer du plaisir que donne le témoignage intérieur de cette supériorité. Si vous êtes comme vous devez être, y a-t-il de quoi vous enorgueillir ?

MAINE DE BIRAN.

C'est un grand talent, lorsqu'on sait faire beaucoup de choses, de n'en vouloir faire qu'une.

LOUIS VEUILLOT.

Etonnante organisation de la femme ! Tant de grâce et tant de mansuétude unies à tant de force morale ! L'esprit souvent le plus juste, le jugement le plus fin et les plus sérieuses intuitions sous les apparences les plus frivoles ; souvent aussi la raison la plus ferme, les résolutions les plus inébranlables avec la plus vive mobilité d'impression ! Quels singuliers contrastes ! Et quel admirable assemblage.

XAVIER MARMIER.

C'est chose royale, quand on fait le bien, d'entendre dire du mal de sa foi.

ANTISTHÈNE.

Souvent on commet l'injustice sans rien faire ; ce n'est pas l'action seule qui est injuste.

MARC-AURÈLE.

Ne vous contentez pas de nous abstenir des fautes, évitez même tout ce qui en pourrait faire naître le soupçon.

ISOCRATE.

L'âge où commence à pousser la barbe est le plus heureux.

HOMÈRE.

La religion est encore plus nécessaire à ceux qui commandent qu'à ceux qui obéissent.

BOSSUET.

Avant que de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre ; mais, quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser.

FÉNELON.

La véritable piété s'accorde avec tous les plaisirs raisonnables.

BOURDALOUE.

Il y a je ne sais quoi de noble dans la simplicité, et moins l'homme est superbe, plus il est vénérable.

FLÉCHIER.

Le bonheur est la vocation de l'homme.

LACORDAIRE.

LES MÉDECINS A PARIS ET EN PROVINCE.—On a, dernièrement, dressé, au ministère de l'intérieur, la statistique des médecins de Paris et en province.

On compte actuellement en France : 11,995 médecins et 2,701 officiers de santé.

C'est le département de la Seine qui compte le plus de médecins.

Celui qui en compte le moins est le département des Hautes-Alpes où il n'y a que 15 docteurs et 7 officiers de santé.

LE MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS.—Cet établissement doit il être autorisé à prêter des sommes inférieures à 500 fr. sur les valeurs mobilières ? Non, déclare M. Ferdinand Duval au conseil municipal ; oui, répliquent le préfet de la Seine et le directeur du Mont-de-Piété, qui appuyent la proposition de M. Alphonse Humbert.

L'ordre du jour de ce dernier, tendant à ce que les ministres compétents donnent au Mont de Piété l'autorisation nécessaire, et ce dans le plus bref délai, a été adopté, à une très grande majorité.

Extrait d'un album :

"Les fous guérissent quelquefois. Mais les imbéciles, jamais !"

On vient de signer le contrat de deux futurs mariés.

La bonne vient avertir qu'un inconnu demande à entretenir les fiancés. On l'introduit. Le nouveau venu salue très bas, puis :

—J'étais venu me recommander à vous.

—Pour ?

—Je suis représentant d'une grande maison de biberons !

Mademoiselle Zizi vient de casser un flacon sur la toilette de sa mère, où elle est sans cesse à tripoter.

—Cette fois, grande maman, tu ne diras pas que mon flacon s'est brisé tout seul !

—Oh ! avec toi, petite mère, c'est toujours la faute à quelqu'un !

Aux assises

Le président interroge l'accusé, un incendiaire :

—Pourquoi avez-vous mis le feu à cette maison que vous saviez habitée ?

—Par l'amour de l'humanité, mon juge ; mon rêve est d'opérer des sauvetages !

Certain personnage a un fils qui vient d'avoir la fièvre typhoïde.

Le médecin qui l'a soigné n'a pas caché au père que cette maladie était fort grave.

—Oui, je sais, a répondu le personnage, je connais ça. Quand j'étais petit, je l'ai eue, la fièvre typhoïde, et le médecin dit à mes parents ; "C'est très sérieux. On en meurt ou l'on reste idiot." Eh bien, vous voyez, je ne suis pas mort !....

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,

DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

28 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Nouveau Stock TAPIS

Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain

Aux plus bas prix.

RIDEAUX

Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux de Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.

Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.

12 sept

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 6 oct—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES Président.
A. SCHREIBER Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUGAZON	EDWD J. FOBET
PIERRE POUTZ	R. GALLY
D. FATJO	A. SCHREIBER
CHAS. F. SCHMIDT	THEO BRIERRE
JULES TUYES	W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT	JR.
	J. W. HINCKS

24 fév—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth M. Luther	Labens Pascal
Ballon famille	Larrieu Joseph Auguste
Braquet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Crottra Martial	Medus Baptiste
Delas Leon	Messonin Eugene
Delort Jean	Mezzrard Hortense Félicité
Egana Domingo de	Munaux Emmanuel élé niste
Estrade Jean J. Philémon	Nigniporan Elie Pierre
Fontcade Antoine	Nigniporan Nestor
Fouilloux Célestin	Poret Claude
Freyder Jean Baptiste	Piforçat Jean
Garrot Pierre	Pigeon Claude
Guiraud Vve Jos. Julie Pamela	Saillan Antoine Ephré ne
Havet Eloi	Salignac Eugène de
Henrion Jean Baptiste	Sevestre Emile
Henry P.	Sorel
Henry F.	Tourrès Jean Louis
Hopkins Hedwidge épouse	Verzen Jean Pierre Nicolas
Klein Jacques	Bap White George
Klein Auguste	W. W. H. Stead Limited
Lassettatte Jean Baptiste	

LETTRES.

Herer Henri	Moureau Lucien
Cazeneuve Etienne	Leroux E.
	Viennet Jacob

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er novembre 1887.

Le Consul Général

Vte PAUL D'ABZAC.

Factors and Traders INSURANCE CO.,

49 - Rue Carondelet - 49

CAPITAL - - - $400,000

Edward A. Palfrey..........Président
S. M. Walmsley..........Vice-Président
T. F. Walker..........Secrétaire

9oct—6mois

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

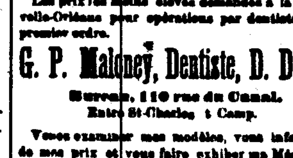

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en

Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,

NLLE-ORLÉANS.

1er oct87—1an

L'Expérience du Révérend

PÈRE WILDS.

Le Rév. Père E. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

" 78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. "

Messrs. J. C. AYER & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, cuire les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; j'avais peu d'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, sort par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement est devenue excellente, de même que je suis cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie, de sorte vous faire à votre disposition, vous devez en publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, E. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

34 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$200,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	Chas. M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marmou,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	E. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juil 87—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

CE vingt-deuxième jour d'octobre, de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-sept, Par devant moi : Anatole Anthony Ker, notaire de la ville de la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés, ont personnellement comparu les personnes dont les noms figurent ci après, lesquelles déclarent que, se fondant sur les dispositions des lois de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, elles se sont engagées, et par les présentes s'engagent, ainsi que ceux qu'elles représentent, à constituer une corporation dont l'objet, soumis aux règlements nécessaires, est établi ci-après :

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "PELICAN BREWING COMPANY", et elle aura son siège à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Les assignations seront adressées au président du Conseil de Direction, et, en son absence, au secrétaire. La dite corporation, avec droit de succession, sous le nom ci dessus, existera pendant une durée de quatre-vingt dix neuf ans, à partir de la présente date ; elle est autorisée à s'engager par contrat, à poursuivre et à être poursuivie par voie judiciaire ; à posséder un sceau avec telle devise qu'elle jugera à propos d'adopter et qu'elle pourra altérer ou changer plus tard ; à établir les règlements nécessaires à son administration ; ces règlements pouvant être modifiés à volonté ; à recevoir, détenir, acheter, transférer et hypothéquer, sous son nom officiel, toute espèce de biens meubles et immeubles ; à construire tous les bâtiments et édifices quelconques, avec machines dont il sera besoin.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation est d'acheter des propriétés vagues ou améliorées dans cette paroisse et d'y construire, maintenir et entretenir une brasserie pour la fabrication du *lager beer* et autres liqueurs fermentées, et de vendre les produits de la dite brasserie.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de cent mille dollars ($100 000), avec le privilège de le porter à cent cinquante mille dollars ($150,000), divisé en deux mille (2,000) actions de cinquante dollars chacune, lesquelles seront payées de la manière suivante : Vingt-cinq pour cent lorsque les souscriptions auront atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars ($25,000), et ensuite quinze (15) pour cent tous les mois jusqu'à complet paiement. Au moment de payer les vingt-cinq pour cent ci-dessus chaque actionnaire sera tenu de fournir ses billets pour le reste du montant par lui souscrit, c'est-à-dire cinq billets à ordre tirés par lui à l'ordre de la Pelican Brewing Company, chacun pour une somme égale au cinquième de la balance due sur la souscription et payable comme ci-dessus.

Si un actionnaire quelconque refuse ou néglige de payer un de ses billets représentant un versement sur les actions par lui souscrites dans les trente jours qui suivent l'époque fixée pour le dit paiement, et après un nouveau délai de trente jours qui lui sera signifié par écrit, les actions souscrites par le dit délinquant ainsi que tous les versements qu'il aura déjà faits, seront censés abandonnés à la corporation par le dit actionnaire et seront déclarés forfaits par le Conseil de Direction à une assemblée régulière quelconque du dit Conseil. Dès que vingt-cinq mille dollars ($25,000) du capital de la dite corporation auront été souscrits, et les formalités de la loi accomplies, la présente charte sera mise en vigueur et les opérations actives de la corporation commenceront.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats passés par cette corporation ou des fautes par elle commises pour un montant quelconque dépassant la balance qu'il devra encore sur les actions qu'il possède. Aucune informalité dans l'organisation n'entraînera non plus la nullité de l'acte d'incorporation ni n'exposera un actionnaire à payer plus que la balance dont il sera encore redevable à la corporation sur les actions qu'il aura prises.

ARTICLE IV.

Les pouvoirs de corporation de cette corporation seront exercés de même que toutes ses affaires seront administrées par un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, une majorité desquels formera un quorum et chacun desquels devra posséder au moins dix actions du capital de la corporation.

Le troisième lundi du mois de décembre 1888 et tous les ans après, aura lieu l'élection par scrutin des directeurs de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, de 10 heures du matin à 3 heures du soir. Avis des dites élections sera donné au moins dix jours d'avance dans trois journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, et chaque actionnaire aura le droit de prendre part aux élections soit en personne, soit par procuration. Il aura un vote pour chacune de ses actions, mais il n'aura pas le droit de voter avec les actions qu'il aurait acquises dans les dix jours précédant l'élection. Une majorité des votes donnés comptant un vote pour chaque action sera nécessaire pour qu'il y ait élection. Il faut pour qu'une élection soit valide qu'une majorité des actions du capital soit représentée au vote.

Chaque Conseil de Direction ainsi élu entrera en fonctions le troisième lundi de janvier suivant, et à sa première réunion choisira de son sein un président, un vice président, qui demeureront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et installés. Le président nommera les employés de la Compagnie et le Conseil de Direction les confirmera.

Si un des directeurs de cette corporation cesse d'en être actionnaire pendant la durée de son mandat, le Conseil de Direction déclarera ses fonctions vacantes ; et s'il se produisait une vacance au sein du Conseil par la mort, la démission ou autrement d'un directeur, le Conseil, avant que dix jours ne se soient écoulés, remplira la vacance en choisissant un actionnaire de la Compagnie ayant les qualités voulues. Le Vice Président exercera les pouvoirs du Président en l'absence de ce dernier ou dans le cas il serait par quelque raison que ce soit dans l'impossibilité de les exercer lui-même. Si la mort du Président survenait, le Vice Président lui succéderait jusqu'à ce qu'un nouveau Président ait été choisi par le Conseil de Direction dont les membres auraient vacance dans le Conseil par la mort de ce dernier, serait remplie ainsi qu'il a été prévu précédemment.

ARTICLE V.

Tous avis ou assemblée de cette corporation à toute assemblée générale convoquée dans ce but après trente jours d'avis dans deux journaux publiés à la Nouvelle Orléans auront le pouvoir et le sont autorisés à ordonner, d'après la loi, des amendements, changements, additions ou modifications à ce contrat, de même qu'à pourvoir exiger la dissolution des affaires de la corporation, pourvu que les actionnaires approuvant l'une de ces mesures possèdent les trois quarts du capital ; et ces amendements, changements, additions ou modifications seront enregistrés comme l'indique la loi.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées composeront le premier conseil de direction et leur mandat ne prendra fin que le troisième lundi de janvier 1888 ou à l'élection de leurs successeurs. Ils sont conservateurs de tous les droits et pouvoirs de la dite charte et autorisés à exercer tous les actes et tous les pouvoirs qui sont indispensables dans la gestion des affaires de la compagnie. Ces personnes sont : MM. Albert Erath, J. Valentin Bollotte, Henri Albert, John Behrend, Frederick D. Becker. A sa première réunion le conseil de direction élira son président son vice président, son secrétaire, son trésorier et choisira tels autres employés qu'il jugera convenable.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale finira le 31ème jour de décembre de chaque année et un tableau des affaires de cette corporation sera fait et une copie du dit tableau sera exhibée à chaque actionnaire qui pourra demander à en faire l'examen pendant les dix jours qui précèdent l'assemblée annuelle pour l'élection des directeurs. Le dit tableau montrera en détail la propriété et l'actif de cette corporation et sa valeur, ainsi que le passif et toutes autres informations qui pourraient être nécessaires pour présenter un tableau précis de ses affaires et de sa situation ; le dit tableau devra être attesté sous serment, par le président et le secrétaire de cette corporation.

ARTICLE VIII

Lorsque cette corporation sera dissoute par l'expiration de la charte ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires, qui peuvent être ou ne pas être actionnaires et qui seront élus par scrutin à une assemblée des actionnaires convoquée expressément à cet effet, après trente jours d'avis publiés quotidiennement dans trois journaux dans la ville de la Nouvelle Orléans, lesquels dits commissaires, quand ils seront élus, fourniront un cautionnement suffisant, avec bonne et solvable sécurité et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et jusqu'à la liquidation de ses affaires ; une pluralité de tous les votes donnés à la dite élection suffira pour élire, et en cas de démission ou de mort d'un ou de plusieurs des dits commissaires, telle vacance sera remplie de la même façon et dans le même délai pour l'élection des dits commissaires, excepté que vingt jours d'avis dans les journaux au lieu de trente jours seront donnés.

ARTICLE IX.

Aucune vente des actions de cette corporation ne sera reconnue jusqu'à ce que les dites actions aient été transférées dans les livres de cette corporation au nom de l'acquéreur, et dans aucun cas on ne transférera moins d'une action entière.

ARTICLE X.

Tout membre du Conseil de Directeurs de cette corporation aura le droit de nommer un actionnaire quelconque ayant les qualifications voulues d'un directeur, pour agir et le représenter à chaque ou à toutes les assemblées du dit Conseil de Directeurs pendant son absence de la ville, laquelle nomination sera faite par écrit et sera entrée dans les minutes de la dite corporation, et la personne ayant la procuration du dit membre pourra exercer tous les pouvoirs et immunités du dit directeur pendant son absence.

ARTICLE XI.

Les noms des actionnaires ainsi que le nombre respectif d'actions de chacun d'eux, sont déclarés assignés et apposés en regard de chacun d'eux.

Fait et souscrit dans mon bureau dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année précités, en présence de Messieurs R. C. Stockton, Chas de Lassus et Lloyd Posey, témoins compétents, qui ont mis leurs noms ainsi que les dites personnes qui ont comparu et moi le notaire, après avoir entendu la lecture de la dite Charte.

(Original signé :)

Albert Erath,	Henry Albert,
Chas. Schumaker,	Maurice J. Hart,
John Behrend,	Fred D. Becker,
Henry Forschler,	Emile L. Kiefer,
M. Bellande,	Isidore Doure,
C. Rambaut,	P. Labat,
X. Hurstel,	E. De Ingue,
R. G. Abramovich,	N. Fischer,
R. G. Holzer,	Louis H. Perret,
R. C. Stockton,	W. H. Theurer,
ppro F. D. Becker,	J. V. Guillotte,
E. Vergnes,	Anat. A. Ker, N. P.

Témoins :

Chas. de Lassus, R. C. Stockton,
Lloyd Posey.

Je, soussigné annotateur des hypothèques, certifie que le dit acte d'incorporation du "PELICAN BREWING COMPANY" a été ce jour enregistré à mon bureau, dans le livre 353, folio—

GEORGE GUINAULT
Député Annotateur.

Moi, Anatole A. Ker, notaire public dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par ceci que l'acte précité est une copie correcte et exacte de l'original de l'acte d'incorporation du PELICAN BREWING COMPANY, et a été enregistré sur mes registres.

ANATOLE A. KER.

27oct—1m—Dim

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $38,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans

J. F. SHRODER, Chairman.
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOLSTE
A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12nov. '86—1an—V&C

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 23 rue du Camp.

DOUZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 99 705 12	
" " de rivières	3 399 55	
" " maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29 613 70
		$136 146 27
A déduire.		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,094 50	
Pertes maritimes	1,232 98	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Rabais, Corps de pompiers, etc., intérêt, etc.,		
compris intérêt	16,349 52	
		$87,127 88
Réservé pour pertes non réglées	$3 411 [illegible]	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 [illegible]	
	$49 018 42	
La Compagnie possède		
Billets d'action	$4,918 [illegible]	
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 [illegible]	
Billets à ordre	5,350 [illegible]	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	69,304 94	
Primes en voie de collection	29,465 86	
Meubles de bureau divers	4,448 53	
		$301,223 44
PASSIF.		
Capital		81 [illegible]
Réserve pour pertes non réglées		[illegible]
Intérêt et dividendes		[illegible]
Réserve pour primes non acquises		[illegible]
Fonds de réserve et surplus		192 [illegible]
		$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et vraie prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.

E. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT, et aussi un VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes ayant droit.

I. N. MARKS Président.
T. PRUDHOMME Vice-Président.
E. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON REF POLL
H. H. KIERHORST,	PHIL. BUCK,
PETER BLAISE,	P. EGAN
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS
A. A. MAGINNIS	WASH. MARKS
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

Les Écoles de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiées à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

7 sept—

FEUILLETON.

No 13 Commencé le 6 novembre.

L'agent Bertier

—PAR—

GUSTAVE CANE.

XVIII

APRÈS CINQ MOIS.

(Suite.)

Ce jour là, M. de Rustrel vint rue de Varenne plus tôt encore que d'ordinaire.

Depuis la veille, le jeune capitaine nageait en pleine ivresse. Les derniers mots de sa cousine résonnaient encore dans son cœur ; il voyait son trouble, sa précipitation à s'éloigner, comme si elle eût craint de ne pas être maîtresse d'elle-même, et d'ajouter quelque chose aux mots si doux échappés de ses lèvres et qui étaient un aveu. Il se souvenait des moindres incidents de cette scène rapide, dans laquelle il avait puisé tant de bonheur, et il songeait à l'avenir, aux jouissances intimes de leur existence, lorsqu'elle serait sa femme, lorsqu'il pourrait l'aimer, l'adorer aux yeux de tous.

De son côté, en quittant son cousin, Mlle Desormes, en proie à une émotion inconnue qui faisait battre son cœur à coups précipités, était venue se réfugier auprès de son père, et, dans un accès de sensibilité où les nerfs avaient leur part, passant les deux bras autour du cou du vieillard, elle l'avait tenu longuement embrassé, la tête reposant sur son épaule. Parlant à voix basse, comme si le pauvre inconscient avait pu la comprendre, elle lui avait raconté ce qui venait de se passer au salon.

Vous l'eussiez choisi comme moi, n'est ce pas, mon bon père ? lui dit elle. Il est bon, il vous aime ; il marchera dans la vie en se guidant sur votre exemple ; il sera, comme vous, un vaillant officier, une âme droite, un esprit honnête, une intelligence et un cœur comme vous et je serai fière de lui appartenir.

Guérissez-vous bien vite, continuait-elle, nous serons deux à vous aimer, à vous chérir. Notre bonheur sera la consolation de vos souffrances et vous serez heureux en vos enfants.

Puis, lorsque son émotion se fut un peu apaisée, elle vint s'asseoir à sa place habituelle, dans l'embrasure de la fenêtre, et songea.

Comment avait-elle pu hésiter ? Comment ! son cœur ne lui avait-il pas dit dès le premier jour, dès la première minute, que son seul fiancé, le seul homme digne de son amour était Paul de Rustrel ?

Il était donc possible qu'elle fût passée à côté du bonheur sans le voir ? Ah ! maintenant, sa vie entière appartenait à cet élu de son âme ; elle était sienne comme il était sien.

Elle aussi songeait à l'avenir, à l'heure bénie où elle serait la femme de Paul de Rustrel.

La journée de la veille avait décidé de son sort ; ce qu'elle avait dit, elle était prête à le redire, à haute voix, sans embarras.

Désormais, elle était fiancée.

Le lendemain, en l'entendant entrer dans l'hôtel, sa respiration s'arrêta en quelque sorte. Elle écouta son pas gravissant le perron, et, à mesure qu'il approchait, son cœur battait plus vite.

Lorsqu'elle le vit écarter la tapisserie et s'arrêter tremblant sur le seuil, malgré sa volonté, elle ne put faire un pas vers lui. Elle le regarda, et, sans rien dire, du geste elle désigna au jeune officier un siège près du sien.

Et ils demeurèrent un instant silencieux, en face l'un de l'autre, n'osant parler, tant ils avaient de choses à se dire.

—J'ai beaucoup pensé depuis hier, dit la jeune fille, faisant un effort pour rompre le silence.

—Moi aussi, j'ai longuement réfléchi et j'ai longuement à vous parler, répondit M. de Rustrel, en levant les yeux sur sa cousine.

—Vous avez réfléchi ? Tant mieux ; car vous répondrez plus sûrement à la seule chose que je veuille savoir.

—Dites-moi d'abord, dit le jeune capitaine, que vous avez pardonné ma témérité ; redites-moi que vous n'êtes pas offensée et que....

Je n'ai rien à rétracter de ce que j'ai dit, et c'est bien pour cela que je veux vous parler. Ecoutez-moi, mon ami, puis vous me répondrez avec toute votre sincérité.

—Je vous écoute, et suis prêt à répondre.

—Tout ce que vous m'avez dit hier est vrai ?

—Sur mon honneur, je le jure !

—Pourquoi jurer ? Répondez-moi seulement par oui ou par non.

—Je n'ai dit hier qu'une faible partie de la vérité ; je vous aime cent fois plus que je n'ai pu l'exprimer.

—Alors, à mon tour, dans toute la franchise d'un cœur qui est heureux de vous entendre, je vous dis sans crainte que je vous aime de toute mon âme.

Comme le bonheur l'inondait, comme dans la joie qui l'envahissait il voulait parler, dire tout ce qu'il éprouvait, elle l'arrêta du geste, du regard, et, doucement, avec une voix qui était une caresse :

—Ecoutez moi encore, je n'ai pas fini. Vous m'aimez, vous permettez que je marche dans la vie ma main dans la vôtre ! Je vous remercie du fond de mon cœur. Mais ce que vous m'avez dit hier, ce que je vous dis aujourd'hui, ce qui cause ma joie, nous n'avons pas le droit de nous le dire, tant que mon père n'aura pas approuvé le choix de nos cœurs. Au nom de l'affection que vous me portez, au nom de celle que je ressens pour vous, je vous en supplie, qu'il ne soit plus rien dit de nos sentiments réciproques, jusqu'au moment où celui-là seul qui en a le pouvoir, nous y aura autorisés.

Sa raison, un instant ébranlée, reviendra ; déjà les forces se réveillent J'ai confiance, j'ai espoir en sa guérison. Attendons, confiants l'un en l'autre, et condamnons nos cœurs à demeurer muets. S'aimeront-ils moins, pour ne pas se le dire ?

—Aurai-je la force de vous obéir ? dit M. de Rustrel.

—Oui, car je vous le demande et que je vous donnerai l'exemple.

Ce n'était point une illusion de la piété filiale, le général reprenait des forces, il revenait à l'existence. Il demeurait toujours de longues heures silencieux, assis immobile dans son fauteuil, sans paraître entendre et voir ce qui se passait autour de lui ; mais soudain la vie s'éveillait de son long sommeil, il regardait et parlait. Parfois même il marchait dans son cabinet, sans l'aide de personne, s'entretenant à haute voix avec des assistants imaginaires, donnait des ordres.

Loutot avait même eu la douce surprise de l'entendre ébaucher un sacré-nom-de-nom ! pâle reflet des jurons d'antan, mais qui avait suffi pour mettre un peu de joie dans la mélancolie du fidèle serviteur.

Après avoir passé par toutes les transes, après avoir éprouvé toutes les plus douloureuses appréhensions, Mlle Desormes se rattachait à l'espérance et suivait le retour de son cher moribond à la vie avec un vif élan de reconnaissance envers Dieu.

En voyant s'éloigner chaque jour la menace d'une catastrophe, qui pendant trop longtemps avait paru imminente, ses craintes s'évanouissaient, elle guettait le retour de la pensée, certaine que l'esprit reviendrait avec les forces et que ce père adoré lui serait rendu tout entier.

—Nous le sauverons ! nous le sauverons ! disait-elle dans l'excès de sa joie.

Sur les instances de M. de Rustrel, qui craignait les effets de la tristesse, de l'isolement sur la santé de celle qui lui était plus chère que la vie, la jeune fille avait consenti à recevoir quelques amis qui venaient peupler un peu sa solitude et la distraire au fond de sa retraite.

Malheureusement, au secret déplaisir de Mlle Désormes, M. de Fontfresque avait profité de l'entrebâillement de la porte pour se glisser dans l'hôtel, où il n'était pas des moins assidus.

XIX

LES BOUCLES D'OREILLES DE LA BARONNE.

Si la grande masse du public avait à peu près oublié la fin tragique de la baronne Desormes, si la presse, entraînée par les événements plus récents, avait cessé de parler de cette affaire devenue vieille, il n'en était pas de même à la préfecture. Là on se souvenait.

Le service de la Sûreté n'avait pas encore dit son dernier mot, le dossier n'était pas "classé". Bertier et les aides que le patron lui avait donnés continuaient leurs recherches.

Il faut cependant reconnaître que les agents n'apportaient plus à cette chasse au criminel, tout l'empressement, toute l'opiniâtreté nécessaires.

L'ardeur des premiers jours s'était éteinte faute d'aliment.

Rien ne lasse aussi sûrement et aussi promptement que la constance dans l'insuccès. L'esprit se persuade aisément de l'impossibilité du résultat, et la volonté, même la mieux trempée, si elle n'est pas soutenue, stimulée, faiblit et se laisse entamer par le découragement.

Tel était le cas des agents chargés de seconder Bertier. Malgré leur habileté, doublée d'un bon vouloir qui ne pouvait être mis en doute, leur échec avait été complet.

Les découvertes faites à Paris, la piste relevée rue du Four-Saint-Germain, suivie rue de l'Université, perdue rue du Bac, retrouvée quai d'Orsay et définitivement perdue là, étaient l'œuvre exclusive de Bertier.

Les aides n'y avaient contribué en rien et ils s'étaient d'autant plus facilement désintéressés de ces recherches dès que l'affaire ne leur appartenait pas, puisqu'elle avait été levée et suivie par un autre.

—Allons, Bertier, dit un matin le chef de la Sûreté, il faut en faire notre deuil, le gaillard est plus fort que nous ; il nous a joués sous la jambe.

—On ne sait, répondit simplement Bertier.

Le brave agent, quoique profondément inquiet, n'avait cependant pas perdu tout espoir et ne pouvait pas se résoudre à s'avouer vaincu.

—Comment ! on ne sait pas ? s'exclama le chef. Je crois, moi, qu'on sait trop.

—Bien souvent, observa l'agent, c'est au moment où tout semble perdu, que la réussite arrive.

—Je ne voudrais pas vous décourager, mon brave Bertier, et je comprends très bien que vous vous attachiez de toutes vos forces à une affaire que vous avez su faire vôtre ; j'estime, néanmoins, qu'il est temps d'enrayer et de nous occuper d'autre chose.

—Je suis à vos ordres, dit l'agent en s'inclinant. Pourtant, ajouta-t-il, si vous pensez que j'aie fait mon devoir et que j'aie rendu quelque service dans cette affaire, je vous demanderai une faveur.

—De quoi s'agit-il ?

—Simplement de me faire encore un mois de crédit. Si dans un mois je n'ai rien, c'est que réellement il n'y aura rien. Vous pourrez en jurer.

—Cela vous ferait plaisir ?

—Oui, beaucoup.

—Soit ! J'y consens. Rappelez-vous que c'est une simple satisfaction d'amour-propre que je vous accorde, afin de vous bien prouver que je suis content de vos services. Nous sommes aujourd'hui au 20 septembre, je vous donne jusqu'au 19 octobre. D'ici là, agissez à votre guise, travaillez comme il vous plaira ; vous avez votre liberté entière ; mais vous opérerez seul, car je vous retire les aides que je vous avez donnés.

—Merci ! répondit l'agent, qui accueillit les derniers mots du patron par un mouvement des épaules qui donnait la mesure du cas qu'il faisait du concours de ses collègues ; merci !

—Est-ce bien entendu ainsi ? insista le chef.

—C'est compris. D'ici à un mois, c'est-à-dire le 19 octobre, si je n'ai rien de nouveau, si je n'ai rien appris, si je ne rapporte ni poil ni plume, il ne sera plus question de cette affaire, car rien n'aura été négligé pour la tirer au clair.

Les renseignements que le brave policier avait recueillis, qu'il avait soigneusement notés dans sa tête et qui, jusqu'alors, l'avaient guidé dans ses recherches, lui permettaient de reconstituer aisément, et en quelque sorte jour par jour, l'existence de Bernard depuis son arrivée à Paris jusqu'au moment du crime.

Cette existence était visible pour lui ; elle était la conséquence, la suite obligée de la scène écœurante qui avait précédé de quelques jours le mariage de Mlle Marguerite Renant avec le général Desormes, scène que Bertier connaissait, à laquelle il avait, en quelque sorte, assisté, grâce à l'indiscrète cloison que l'on sait.

Le misérable s'était montré là sous un jour qui facilitait singulièrement la connaissance de l'histoire de sa vie à Paris.

Ses exigences étaient allées en croissant ; les discussions violentes qui avaient eu lieu dans l'entresol de la rue du Bac, et dont, malheureusement, il n'avait pas été possible à la maîtresse d'hôtel de saisir le moindre mot, disaient clairement que la victime avait essayé de résister.

Quelles propositions lui faisait-il donc ? Tentait-il de la faire la complice d'un vol dont il se fût chargé, si elle consentait à en faciliter l'exécution ?

Toutes les suppositions étaient admissibles, car si elles n'étaient point vraies, toutes étaient vraisemblables.

L'argent qu'elle lui versait à pleines mains ne lui suffisait pas ; il voulait davantage ; il voulait une fortune, et, pour l'obtenir, il n'eût reculé devant rien.

Il était évident qu'il avait persuadé à l'infortunée baronne de fuir avec lui ; qu'il avait fait miroiter à ses yeux le bonheur qui les attendait, s'ils pouvaient être réunis, vivre seuls, au loin, alors qu'il n'y aurait plus autour d'eux que de l'amour.

Mais pour réaliser ce rêve, il fallait assurer l'existence ; il fallait de l'argent ; elle en avait ; elle pouvait en prendre et venir le rejoindre.

Tour à tour soumis et impérieux, il avait étouffé les révoltes de cette conscience ; il avait fait taire les protestations d'un cœur dans lequel, malgré la chute profonde, l'honnêteté s'éveillait encore ; il avait écarté les scrupules, prié, ordonné, menacé jusqu'au jour où la malheureuse femme, vaincue, succombant sous la main de fer qui la tenait en sa puissance, avait dit oui.

Cela devait se passer dans les premiers jours du mois d'avril, et dès ce moment le plan du misérable était arrêté : égorger la femme afin de se débarrasser d'une chose désormais sans profit, et s'emparer de l'argent qu'elle aurait réussi à voler.

Pour Bertier, c'était bien là le plan conçu, puisqu'il était la suite logique de la scène d'Aix.

Les préparatifs d'exécution avaient été aussitôt rapidement menés.

En quelques jours l'assassin découvrait, près de Clamart, la petite maison bien isolée, bien cachée dans un pli de la route, sous un bouquet d'arbres, éloignée des voisins, ne craignant ni les yeux ni les oreilles indiscrets, maison qui semblait faite exprès pour le crime.

Le 15, il traitait avec le propriétaire, et il se présentait à lui le soir, juste à l'heure où le jour finit où la nuit va commencer ; il payait sans marchander un semestre d'avance, prenait la clef et se hâtait de s'éloigner.

Pas de courtier, pas d'intermédiaire dont le témoignage pouvait être dangereux ; non, lui, lui tout seul.

Lorsque tout fut prêt, lorsque la date du 28 avril est définitivement arrêtée, il prend ses dernières mesures.

Le 26, c'est-à-dire l'avant-veille du crime, il donne brusquement congé de son entre-sol, paie le dédit de location, vend ses meubles à un brocanteur et disparaît.

Tout cela en quelques heures.

On ne le revoit plus qu'un instant, au crépuscule, car c'est dans la nuit qu'il veut arriver à Clamart, c'est dans l'obscurité qu'il veut agir ; il est debout sur le trottoir de la rue de Vaugirard, le chapeau rabattu sur les yeux, le col du paletot relevé, la tête basse, attendant impatiemment la pauvre femme dont il a fait une misérable, et qu'il va conduire à la mort parce qu'elle a obéi, et qu'elle porte sous son bras quatre-vingt mille francs qu'elle vient de voler pour lui !

Ces détails étaient aussi exacts pour le policier que s'il eût assisté à l'élaboration du plan et suivi sa mise à exécution.

—Oui, se disait-il, les choses se sont passées ainsi, mais ensuite ?

Ensuite ? ou il s'est enfui à Paris, ou il est parti pour l'étranger. Ensuite ? il a fait le mort, puis rassuré par l'absence de bruit, par le silence qui, peu à peu s'est fait autour de son crime, bien convaincu que les soupçons ne peuvent plus l'atteindre, il a commencé à se montrer.

A cette heure, il vit à Paris, au grand jour, j'en suis certain.

Mais, dans de telles mains, quatre-vingt mille francs durent peu. Déjà ce capital doit être très entamé, car il n'est pas homme à avoir enterré son argent quelque part et à vivre de privations.

Eon, certes ; il lui faut la grande vie, le luxe, tout le bien-être, il a une maîtresse, qu'il exploite sans doute, et lui qui sait, expérience, qu'autour des tables de jeu les simples sont le nombre, doit demander aux cartes la multiplication de son capital.

Si le lendemain du jour où le chef de la Sûreté, cédant aux instances de son subordonné, lui avait accordé un mois de crédit, Loutot eût, d'aventure, rencontré son ami Bertier, il eût hésité à le reconnaître.

Non point que le policier eût changé de visage, non, il avait toujours le même teint mat, le front bombé, les pommettes saillantes, les yeux petits, noirs, très vifs, la moustache relevée en pointe, s'accompagnant toujours d'une barbiche frisottante, très peu fournie, allongeant sa figure osseuse.

C'était donc encore Bertier.

Mais ce qui eût dérouté le valet de chambre, ou ce qui lui eût fait croire que quelque nouvelle tante Adèle, beaucoup plus riche que la première, avait eu l'heureuse idée de tester en faveur de son ami, puis de défuncter promptement, c'était le costume, timbré au dernier goût du jour, que l'ancien zouave portait avec une élégance des plus naturelles.

(*A continuer.*)

M. de Bièvre, voyant des hommes qui suaient pour mettre au cercueil un homme dont on avait mal pris la mesure, leur dit :—C'est en vain que vous vous mettrez en eau pour le mettre en bière.